



Master 2

**Jeunesse : politiques
et prises en charge**

Promotion : **2015-2016**

**État des lieux de l'existant
en matière de politiques et actions
jeunesses dans le territoire de
la Bretagne Romantique**

JULIEN DURAND
© Septembre 2016
*Sous la direction de
PATRICIA LONCLE*

Remerciements

L'enquête de terrain est le fruit d'un jeu de collaborations et de bonnes volontés. À chacune des personnes-ressources, aussi nombreuses et spatialement dispersées soient-elles, je tiens à vous rendre de votre bienveillance à travers les mots suivants :

- *Corinne Vaudry*, qui m'a offert une opportunité, qui s'est toujours montrée disponible pour délivrer conseils et remarques judicieux et qui a manifesté un intérêt certain pour le cheminement de l'enquête.
- *Céline Goulet*, également ouverte aux échanges, suivant de près le déroulé des entretiens, et qui m'a permis de découvrir par l'immersion son métier d'animatrice-informatrice au sein d'un PIJ et en dehors.
- *Patricia Loncle*, *Karinne Guilloux* et *Céline Martin*, encadrantes à l'EHESP, pour leurs conseils et encouragements quant à la recherche de stage et pour le suivi sur les points de méthodologie.
- *Lucie Lallouette* et *Alexandre Trocmé*, pour leur travail sur la mise en forme du questionnaire, respectivement sur la version papier (et ses multiples modifications) et sur la version en ligne.
- *Cécile Noret*, pour ses suggestions avisées sur la problématique de la mobilité en parallèle avec les politiques jeunesse dans le territoire.
- *Katell Sevrain*, *Marie Dubois* et *Pauline Duhé*, l'équipe du RPAM, pour leur bonne humeur et leur démonstration de ce qu'est une équipe soudée.
- *Yvan Le Tennier*, dont j'ai partagé le bureau pendant six mois et qui a dû supporter les bruits incessants des touches du clavier durant la phase de retranscription des entretiens.
- À l'ensemble des trente-deux élus et techniciens rencontrés au cours de ces six mois de stage, aussi bien sur les temps d'entretien que sur ceux des commissions.

S o m m a i r e

Avant-propos	5, 6
---------------------------	-------------

Objet du stage

Commande institutionnelle.....	7
Des jeunes qui interrogent.....	7, 8
Mission « secondaire ».....	8
Déconstruire l'institution	8, 9
Réflexions et hypothèses	9

Enjeux

Moments de concertation.....	10, 11
Politique jeunesse pour un territoire jeune	11, 12
Un écrit pour accompagner la réflexion.....	12, 13

Limites envisagées

Cadre trop ambitieux	14
Manque de temps	14, 15
Des enquêtés inabordables.....	15
Des matériaux inexploitable.....	15, 16
Transfert de ses représentations	16
Atmosphère changeante au travail.....	16

Éthique, méthodologie et outils déployés

Penser son rapport aux enquêtés	17, 18
Le PIJ et moi.....	18
Définition de la méthodologie	18
Connaissances préalables du terrain.....	19
Fonctionnement de la CCBR.....	19, 20

Organisation du temps.....	20
Mode d'entretien adéquat.....	21
Guide(s) d'entretien	21
Planification des rendez-vous	22
Recueil et retranscription des propos.....	22
Entretiens rodés	23
État des lieux quasi-exhaustif.....	23
Retranscriptions ré-utilisables.....	23
Extraction des données (phase 1)	24
Extraction des données (phase 2)	24, 25
Extraction des données (phase 3)	25
Échec du questionnaire	25, 26
Bilan sur les politiques jeunesse dans le territoire	27-30
Conclusion.....	31-35
Références bibliographiques.....	36, 37
Liste des annexes	
#1 - Le guide d'entretien	38
#2 - Le questionnaire.....	39, 40
#3 - Liste des treize thèmes d'analyse	41
#4 - Carte des acteurs-clés dans la mise en place de projets jeunesse en Bretagne Romantique...	42

Liste des sigles utilisés

ALSH – Accueil de Loisirs Sans Hébergement

CCBR – Communauté de communes de la Bretagne Romantique

CMJ – Conseil Municipal des Jeunes

ELI – Espaces Loisirs Itinérants

EPCI – Établissement Public de Coopération Intercommunale

PIJ – Point Information Jeunesse

RPAM – Relais Parents Assistants Maternels

SIVU – Syndicat Intercommunal à Vocation Unique



L'entrée de la commune abritant l'EPCI

○ Avant-propos

Le 4 janvier 2016, je me rends pour la deuxième fois sur mon lieu de stage. Quelques semaines auparavant s'est tenu un entretien visant à me présenter - dans ses grandes lignes - l'objet de la mission que l'on allait me confier. Cela a également été l'occasion de faire connaissance avec la personne-référente qui allait m'accompagner durant tout le temps de la démarche de projet.

Mon employeur, c'est la communauté de communes du Pays de la Bretagne Romantique, vaste territoire de 428 km² situé à mi-chemin entre l'Agglomération Rennaise et la Côte-d'Émeraude. Il compte vingt-sept communes membres. Celles-ci constituent 40% de l'ensemble des communes formant le Pays de Saint-Malo et huit appartiennent également à l'aire urbaine de Rennes. A noter que leur taille varie entre 143 et 5792 habitants.¹ À titre de comparaison, en Ille-et-Vilaine, la communauté de communes la plus dense est celle de Vallons de Haute-Bretagne avec une superficie de 504 km². Pour autant, « seules » vingt communes la composent.² A contrario, la Communauté de communes Côte d'Émeraude comporte moitié moins de membres et est la plus petite du département avec ses 112 km².³ Ces données croisées permettent de mettre en exergue une certaine disparité dans la configuration d'une communauté de communes à une autre. Pour une densité de population de 78 habitants/km², la Bretagne Romantique ressemble d'avantage à Vallons de Haute-Bretagne qu'à la Côte d'Émeraude (respectivement 81 et 260). Préciser à quel point les communes se retrouvent spatialement dispersées n'a rien d'anodin puisqu'il me faut en tenir rigueur dans l'une des tâches qui m'incombe.

J'arrive en terrain méconnu, et ce pour deux faits principaux. Le premier résulte de la constitution rurale pour l'essentiel des communes ; le second du caractère politique de l'institution pour laquelle je travaille. Pour l'un comme pour l'autre, mes connaissances en la matière sont limitées. Étant appelé à évoluer dans cet environnement, la prise de distance avec l'objet de la mission de stage s'opère donc tout naturellement. En « débarquant » de

¹ bretagneromantique.fr

² vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr

³ cote-emeraude.fr

la sorte, il est possible de me qualifier d'enquêteur « neutre », bien que ce terme perde assez rapidement de son sens. Néanmoins, être perçu de la sorte a pu favoriser le bon déroulé de l'enquête. J'y reviendrai plus loin.

Ainsi, après vingt-et-une semaines réparties sur six mois, ma mission prend fin le 8 juillet 2016. Comme convenu, je sou mets la commande écrite en temps et en heure. Hormis cet objectif premier, je réalise occasionnellement un certain nombre de choses qui dépasse le cadre du contenu inscrit dans la convention de stage.

Le compte-rendu analytique ci-présent est l'occasion de faire un retour sur mon expérience, permettant ainsi de pointer les limites, les freins mais également les points de réussite. Couplé au document réalisé pour la structure de stage, c'est un travail qui devrait me permettre d'appréhender plus scrupuleusement la prochaine expérience professionnelle.

Bien que le stage appartienne dorénavant au passé, je délivre ici un document utilisant le temps du présent au maximum comme pour l'apparenter à un rapport écrit au jour le jour. C'est un procédé que le lecteur pourrait trouver déstabilisant mais qui devrait - je l'espère - favoriser une immersion, une proximité.

○ Objet du stage

Pourquoi avoir autant insisté sur les communes au préalable ? Parce que c'est sur elles que l'enquête s'appuie, sur elles qu'il me faut compter. Leur nombre, taille et localisation respectives affichent des différences de départ visibles du tout-un-chacun. Pourtant ces différences méritent que l'on s'y attarde puisque significatives aux yeux de l'enquête.

- **Commande institutionnelle**

Le pôle enfance-jeunesse, par le biais de sa responsable Corinne Vaudry, veut faire le point sur les ressources dont dispose la population jeune du territoire. Figure ainsi sur ma convention de stage le contenu de la commande institutionnelle dans les termes suivants : « **faire un état des lieux de l'existant en matière de politiques et actions jeunesse sur les communes du territoire, recueillir les observations des élus et techniciens.** » Ma tâche consiste ainsi à dresser un inventaire des moyens mis en place ou à l'état de projet pour les jeunes dont les âges sont compris entre 10 et 17 ans révolus (correspondant plus ou moins aux catégories de collégiens et lycéens), mais également à interroger élus et techniciens pour dégager les besoins, les manques et les actions efficaces. À l'EPCI de la Bretagne Romantique, une réflexion s'amorce autour des ressources dont dispose la population jeune du territoire : sont-elles en quantité suffisante, suffisamment bien réparties, en adéquation avec les besoins réels, encadrées et délivrées convenablement, etc. ?

- **Des jeunes qui interrogent**

La tranche d'âge retenue est déterminée lors de la Commission enfance-jeunesse du 5 janvier 2016, soit au lendemain de mon entrée en fonction. Résultant d'un choix porté à l'unanimité, ce sont les 10-17 ans qui intéressent. Il se dit que cette population est plus difficile à regrouper au sein d'institutions, donc plus difficile à « suivre ». Globalement, on ne sait pas ce que font ces jeunes et où ils se trouvent hors cadre scolaire. L'entrée au collège marque en quelque sorte le début du délitement des liens avec certaines institutions, traditionnellement rattachés aux phases de la petite-enfance et de l'enfance.

L'adolescence, elle, est une période plus incertaine pour les professionnels (élus et techniciens) qui œuvrent à accompagner les jeunes dans leurs projets. Cela est particulièrement avéré dans la sphère des accueils de loisirs, désertés par les 10 ans et plus. Difficiles à « suivre » donc, les adolescents se retrouvent dans un âge où le besoin d'autonomie - on ne parle pas d'indépendance - se fait ressentir : ils veulent faire par eux-mêmes un certain nombre de choses⁴. C'est pourquoi est très vite ressorti un autre versant de la Commission, à savoir l'accès aux transports. Figurent ainsi, parmi les principales interrogations de l'enquête, un certain nombre d'éléments autour des loisirs et diverses occupations ainsi que les moyens pour y accéder.

- **Mission « secondaire »**

Il m'est également demandé de participer au fonctionnement du Point Information Jeunesse (PIJ) en parallèle de la réalisation d'une « photographie » du territoire. Ses antennes, installées à la fois à Combourg et à Tinténiac, se sont ouvertes respectivement en octobre 2013 et octobre 2014. Il s'agit donc d'une structure récente qui a pu voir le jour bien plus tôt dans d'autres territoires de France. L'animatrice-informatrice, Céline Goulet, est seule salariée et le fait de pouvoir s'entourer d'autres personnes lui permet d'assurer au mieux les permanences, les prestations extérieures (intervention dans les lycées par exemple), les temps de formation au Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) et les déplacements pour des raisons diverses et variées. En me rendant au PIJ en moyenne une demi-journée par semaine, j'apprends un peu plus sur le métier, sur la dimension intercommunautaire du service et sur les attentes de certains jeunes. Sortir de l'environnement de l'EPCI est également un bon moyen pour moi de développer une vision factuelle, plus large en somme sur les enjeux de l'enquête.

- **Déconstruire l'institution**

La Bretagne Romantique est une entité, une communauté de communes. Ma démarche consiste ainsi à la déconstruire, à questionner chacun de ses rouages pour comprendre ce qui fait cohésion, frein et blocage à l'échelle du tout. Uniquement sur les politiques destinées aux jeunes. Il est important de considérer le territoire que j'étudie comme un

⁴ UE106, cours : « Les régimes de transition vers l'âge adulte en Europe »

« système organisé et hiérarchisé dont on analyse à la fois les éléments structurants et les relations entre ces éléments. »⁵ C'est le propre même de l'état des lieux. Je tiens pour avantage de méconnaître cet environnement, rendant ainsi la tâche de déconstruction plus aisée.

- **Réflexions et hypothèses**

La commande, telle que formulée dans la convention, soulève plusieurs questions. À commencer par celle concernant le panel de ces politiques et actions jeunesse : est-il suffisamment fourni pour couvrir l'ensemble des attentes et besoins exprimés (ou non) par les jeunes ? Également, on peut s'interroger sur la taille du territoire : il est frappant de constater qu'il y ait autant de communes, dont trois – au 1^{er} janvier 2014 – qui se sont nouvellement intégrées. Ainsi, vouloir faire une « photographie » des dispositifs pour les jeunes la plus fidèle au possible est-elle plus compliquée d'autant que le territoire concerné est étendu ? C'est comme si en grossissant toujours plus, la Communauté de communes prenait conscience de sa carence d'informations sur certains domaines (et qu'il fallait y remédier). Dès lors, cette hypothèse permet de poser la question suivante : comment chaque commune évalue-t-elle le niveau de communication sur ses propres dispositifs jeunes et sur ceux des autres ? Autrement dit, les diverses commissions et réunions d'information sont-elles suffisamment fréquentes et fréquentées ? Les divers canaux de communication (y compris les réseaux sociaux numériques) sont-ils bien exploités en fonction de qui est le destinataire ? Des communes peuvent-elles adhérer à un EPCI sans pour autant se plier au principe de transparence ? Enfin, puisque il m'est demandé de rencontrer élus et techniciens pour recueillir leurs observations, c'est sans doute que chaque catégorie porte un regard différent de l'autre. Ou du moins en partie. La position, les fonctions, le rapport aux jeunes populations et - pourquoi pas - les parcours n'étant pas les mêmes, il va s'agir de croiser les regards pour une fois de plus constater où se trouvent les similitudes, oppositions, nuances dans les propos. On peut se demander de quelle nature sont les interactions de ces acteurs auprès des jeunes. À noter que des élus peuvent aussi agir en qualité de techniciens et vice-versa. Reste à savoir où, quand et pourquoi un statut, une casquette prend le pas sur l'autre.

⁵ geocarrefour.revues.org

○ Enjeux

Comme supposé précédemment, la Communauté de communes de la Bretagne Romantique cherche des réponses quant aux diverses politiques jeunesse déployées par ses différentes communes-membres : que font-elles ? À défaut de pouvoir avoir un regard constant sur ces actions, elle souhaite faire le point sur l'existant. Le but étant en quelque sorte de centraliser l'information. Une information qui pourra dès lors être communiquée au public. Le pôle pour laquelle je travaille (enfance-jeunesse) voit des familles, parents, enfants et professionnels s'adresser d'ores et déjà à lui pour deux prestations proposées : le Relais parents-assistant(e)s maternelles (RPAM) et le Point information jeunesse (PIJ). Si la première n'entre pas dans le cadre de mon enquête, la seconde quant à elle illustre cette volonté d'étendre l'offre à d'autres segments de population selon un âge plus avancé. Ainsi, le PIJ parvient à sensibiliser majoritairement - au vu des chiffres sur la fréquentation - des lycéens et des étudiants. Il n'est pas exclu que la Bretagne Romantique se dote de la compétence jeunesse dans les années à venir.

- **Moments de concertation**

Une commission action sociale/enfance-jeunesse a lieu dès le 5 janvier 2016, au lendemain de ma prise de fonction. L'ordre du jour est principalement d'expliquer aux élus le pourquoi de ma présence, les objectifs de la mission et de les sensibiliser pour ainsi mieux les impliquer à l'enquête. Dans l'idéal, la séance doit permettre de faire remonter les premières interrogations des élus, les premiers axes possibles de recherche. C'est de cette commission que la décision est prise de cibler sur une tranche d'âge donnée, puisque non stipulée dans la convention de stage. Trois pistes ressortent parmi les priorités des quelques élus présents (moins de 50% des invités ont répondu à l'appel) : la place de l'engagement chez les jeunes, les fragilités psychiques, la fréquentation des accueils de loisir sans hébergement (ALSH) par les plus de 12 ans. Globalement, il y a peu de recommandations et tout aussi peu de personnes à s'exprimer. Il faut faire consensus dans les idées des élus présents. Je parle ici de simples « idées » et non de demandes puisque celles-ci relevant d'avantage de l'ordre de la curiosité que d'un besoin urgent d'obtenir des réponses. C'est l'impression que j'en ai eu, la faible participation venant certainement la renforcer.

En revanche, la seconde commission du 1^{er} mars - bien que les membres ne sont pas tous les mêmes et globalement moins nombreux - est véritablement l'événement déclencheur de la phase enquête de terrain en cela qu'elle permet de valider la méthodologie, l'éthique et finalement les intérêts. En effet, l'assemblée s'accorde pour délimiter le cadre de l'enquête et semble cette fois y porter une attention plus grande. Il suffit parfois de deux ou trois personnes intéressées et consciencieuses, comme tel est le cas, pour dynamiser le projet.

La troisième et dernière commission en date du 21 juin 2016 est l'occasion de présenter mes premiers résultats alors que je suis en plein travail d'analyse des matériaux recueillis. Leur accueil est, me semble-t-il, plutôt favorable. L'auditoire réduit encore depuis la précédente réunion, mais je repère les « fidèles au poste ». Prévues pour terminer à vingt heures, les créneaux horaires des commissions ne sont pas arrangeants pour tout le monde.

- **Politique jeunesse pour un territoire jeune**

Trois autres événements-moteurs expliquent ma venue. Le premier concerne le bilan de la précédente commission sur les ALSH qui souligne l'importance de mutualiser les moyens intercommunaux. Selon les dires de quelques élus communaux, c'est une véritable nécessité au point de vouloir voir la communauté de communes se doter de la compétence ALSH. Pour la tranche d'âge qui m'intéresse, on ne parle plus de centre de loisirs après 12 ans. Puis, une enquête sur la mobilité géographique des jeunes (2014) met en exergue leurs difficultés à se rendre à certains endroits du territoire intercommunal, notamment pendant les temps libres, des grands axes routiers en nombre jugé insuffisant (par et pour les jeunes) et un réseau de transport public couvrant inégalement le territoire. Enfin, il y a la fréquentation à la hausse du PIJ.

Ces différents éléments me conduisent à une évidence, celle d'une volonté politique à identifier les populations de jeunes du territoire. Le RPAM cible ses actions sur l'enfance. Revient dès lors au service du PIJ la responsabilité de « toucher » les tranches d'âges supérieures. Néanmoins, tel que configuré à l'heure actuelle, il ne peut agir seul. La personne salariée et les stagiaires de passage ne sont pas des effectifs suffisants pour atteindre les objectifs fixés. L'un d'eux concerne l'intervention du service dans les collèges du territoire afin d'y proposer des activités d'animation ou de sensibilisation sur des sujets précis. Céline Goulet, l'animatrice-informatrice, compte en faire une priorité, les contacts dans les lycées étant déjà solidement établis. Pour information, en faisant mention des stagiaires plus haut, leur présence au PIJ est une question de bon sens selon elle puisque,

rappelons-le, il s'agit d'un service qui a vocation d'aider les jeunes. La politique Jeunesse de la communauté de communes n'est pas encore à l'ordre du jour mais des réflexions et des efforts sont faits pour aller dans ce sens. La population du territoire rajeunit, les jeunes ménages viennent s'implanter toujours plus nombreux. Il s'agit ici d'un constat fait par les élus, ressorti lors des entretiens. Améliorer l'attractivité du territoire passerait par la mise en service de nouvelles ressources. Couplées à celles existantes, les jeunes couples peuvent prétendre s'installer pour du long terme et pourquoi pas avoir des enfants.

- **Un écrit pour accompagner la réflexion**

La fin de l'enquête correspond à la phase de rédaction d'un document dans lequel figure l'analyse des résultats, espérant ainsi répondre à la question de départ. Mais au-delà du simple état des lieux, viennent en complément des pistes de réflexion quant à une amélioration du fonctionnement actuel. Et cela est rendu possible en synthétisant des retours d'enquêtés qui bien souvent ont pu être force de propositions concrètes. Également, je consolide certains passages avec des éléments plus théoriques issus de mes diverses lectures. Je parle bien ici de pistes de réflexion et non de préconisations puisque je tiens à modérer les propos et rappeler la place qui est la mienne, c'est-à-dire celle de stagiaire apolitique. Ma « neutralité » sert au contraire les intérêts de l'enquête dans la mesure où elle m'ouvre sans nul doute des portes auxquelles je n'aurais pas eu accès si j'avais été estampillé « agent » à la Communauté de communes. Et puis il ne s'agit pas d'un diagnostic poussé mais bien d'un état des lieux. Ce document est bien entendu librement consultable à l'EPCI par les élus de la Commission action sociale/enfance-jeunesse. Le terme de mon enquête n'en n'est peut-être pas véritablement un. Corinne Vaudry envisage en effet la possibilité d'embaucher à nouveau quelqu'un pour reprendre mes analyses et approfondir d'avantage la question. Et ce toujours dans cette logique de possible attribution par l'intercommunalité de la compétence jeunesse. Elle voit en l'intérêt d'une politique mutualisée plus de moyens à disposition des jeunes. Des moyens de qualité qui plus est. Une telle mesure changerait probablement le visage de l'action publique à destination des jeunes. Patricia Loncle, enseignante-chercheur à l'EHESP, parlerait de la fin de l'« effet localité »⁶, à savoir que les politiques jeunesse au niveau local peuvent

⁶ Patricia Loncle, « Les politiques locales de jeunesse : laboratoire d'expérimentations territoriales ou politiques publiques transversales ? ». 1998

présenter des spécificités par rapport au niveau national. Des mesures inédites sont souvent testées à une échelle locale avant d'être affublées à la politique nationale en cas de résultats concluants. Dès lors, où se situerait le degré d'expérimentation des politiques jeunesse délivrées par l'intercommunalité de la Bretagne Romantique ? Seraient-elles conformes en tout point aux politiques nationales ? Existe-t-il des spécificités au niveau intercommunal de sorte à ce qu'une communauté de communes puisse elle-aussi servir de lieu d'expérimentation ? Cela fait écho au propos d'Anne-Cécile Douillet⁷, professeure de science politique, lorsqu'elle avance que les collectivités locales ont « mis en place leurs propres formules contractuelles pour le développement des territoires. » Et Sébastien Ségas, enseignant-chercheur en science politique, d'ajouter : « Les communes expriment leur singularité à travers des projets localisés que l'expertise de l'intercommunalité soutient et prend en compte, assurant une forme d'initiative aux élus. »⁸

Mon principal poste de travail



⁷ Anne-Cécile Douillet, « Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique ». 2003

⁸ Sébastien Ségas, « La grammaire du territoire : action publique de développement et lutte politique dans les "pays" ». 2004

○ Limites envisagées

Ce point tend à lister et décrire des éléments que j'estime pouvoir représenter des difficultés et freins dans le déploiement du projet. Il est donc évidemment question de mon ressenti à des moments donnés. Les éléments ne sont nullement classés dans un ordre pensé. Et je ne saurais dire si l'un exerce une part d'influence plus forte que les autres sur mon rythme de travail. Mais tous font partie intégrante du processus. Certains s'évaporent subrepticement quand d'autres persistent.

- Cadre trop ambitieux

La question de départ est large. Faire l'inventaire de tout ce qui existe, c'est finalement se donner les moyens d'être partout, de rencontrer l'ensemble des acteurs qui agissent pour la population dans les limites du territoire. Puisque derrière le terme « politique », il y a nécessairement profusion d'actions et de domaines d'actions. Dans le cas présent, il est possible de s'aventurer sur les questions des ALSH, du périscolaire, des loisirs, de la santé, de la mobilité, etc. Toujours pour en revenir à cette image de la « photographie », je pense qu'il y aura aussi bien des éléments détaillés que d'autres survolés. En revanche, tout dépend aussi des réalités territoriales : entre ce qui existe en Bretagne Romantique et ce qui peut exister dans le territoire d'à côté, on peut estimer que les jeunes ne font pas face aux mêmes réalités. À titre d'exemple, l'un des nombreux faits rapportés concerne l'offre cinématographique du cinéma de Combourg pour laquelle les jeunes lui préfèrent celle du cinéma de la Mézière : plus de choix de films, accès facilité par la D137. Sans compter l'attrait de cette destination pour son bowling, son soccer, son karting, sa zone commerciale, ses restaurants.

- Manque de temps

Probablement l'une des plus craintes, pour moi comme pour beaucoup, la question du temps imparti. Les dates de commencement et de fin sont données d'entrée de jeu. Il existe des étapes pour faire un rapport d'avancement devant la commission enfance-jeunesse. Et il y a des temps forts auxquels je dois participer, souvent dans le cadre de ma mission « secondaire » avec le PIJ. L'enquête met en plus un certain temps avant de véritablement

se lancer puisque la définition du projet est longuement discutée et les retours des élus se font attendre (à l'exception de quelques-uns). Toutefois, comme je le disais plus haut, il se peut que mon étude soit la première pierre posée à un édifice plus important. Le mot d'ordre étant de pouvoir fournir une analyse la plus complète au possible à la fin de ces six mois.

- **Des enquêtés inabordables**

La perspective d'aller à la rencontre des élus me paraît bancale de prime abord. Dans mon imaginaire, il est difficile de se voir accorder un peu de leur temps tant leurs journées sont bien remplies, d'autant plus si c'est un stagiaire qui le leur demande. C'est la situation totalement opposée qui se produit. Il est vrai que je minimise beaucoup mon statut les premières semaines. Lors de la prise de contact avec mes enquêtés, à aucun moment je ne cherche à le cacher. Je me présente en tant que tel, et travaillant pour le compte du pôle enfance-jeunesse à la Communauté de communes de la Bretagne Romantique. L'instance joue certainement de son importance dans la relative facilité à nouer contact mais je ressens également une réelle empathie chez eux. Être jeune, étudiant et en stage peut inspirer cet élan participatif. Un autre aspect concerne leur (supposée) habitude à travailler au contact des jeunes, à faire des choses pour eux. À l'instar de ce que le PIJ fait pour « ses » stagiaires, il se trouve ici une certaine continuité du travail des élus et techniciens à bien vouloir me rencontrer. Sans toutefois jouer sur le pan de la bonhomie poussée à l'extrême, je dirai que le premier échange (détaillé plus bas) avec chacun des enquêtés, et notamment pour ceux non-présents lors de la première commission, comporte des informations quant à leurs intérêts à participer à l'enquête : l'aide devient réciproque. Outre mes aprioris, l'impression que me laisse la première commission enfance-jeunesse peut me faire craindre un manque d'implication. Si on ajoute à cela l'amplitude du territoire avec l'objectif de rencontrer autant d'élus qu'il y a de communes, l'enquête de terrain semble promettre un travail de longue haleine.

- **Des matériaux inexploitable**

La matière première de l'étude se doit d'être fiable pour passer à l'analyse. Une fois de plus, mes représentations jouent sur mes doutes puisque dès lors qu'il est question de politique, me vient à l'esprit l'idée de propos lisses, conventionnels, normés. Autrement

dit, des propos « langue de bois ». À l'inverse, les techniciens sociaux peuvent uniquement s'exprimer au travers de l'émotion en oubliant leur posture professionnelle.

- **Transfert de ses représentations**

Afin qu'il ne soit ni partiel ni partial, j'ai à me défaire de mes représentations sociales à l'égard des jeunes. N'étant moi-même pas si éloigné de la catégorie d'âge de la population étudiée, cela revient à effectuer un travail important de prise de distance avec mon objet. Aaron Cicourel, au travers de son principe de l'*et caetera*⁹, traite de cette tendance du chercheur à chercher des réponses allant dans le sens de son propre point de vue.

- **Atmosphère changeante au travail**

Aussi je serais tenté d'employer le terme « ambiance ». Même si elle n'influe pas à proprement parler sur mon rythme de production, une certaine atmosphère abritant des tensions plane à l'EPCI. Accentuée peut-être depuis la cérémonie des vœux du Président le 18 janvier 2016, peut-être avant. En effet, lorsque j'assiste à cette occasion à laquelle je suis officiellement présenté à l'ensemble des agents, est brièvement évoquée une année à venir emplies de coupes budgétaires dans la plupart des pôles. L'enfance-jeunesse ne faisant pas exception. Des « bruits de couloir » circulent. Le bureau dans lequel je passe une partie non négligeable de mon temps est également occupé par un collègue, affilié au pôle environnement. Certainement en lien avec sa capacité relationnelle, il reçoit fréquemment la visite de collègues (tous pôles confondus) venant demander conseil sur tel ou tel problème, ou ayant simplement besoin de parler pour faire diminuer la pression. Nous sommes en quelque sorte - en reprenant ses termes - dans le « bureau des plaintes ». J'essaie de ne pas trop y prêter une grande attention mais je ne peux nier que le moral n'est pas au beau fixe tous les jours et pour tout le monde. Un certain nombre de personnes envisageaient même de changer d'environnement professionnel. L'estime de soi et la souffrance au travail¹⁰ sont des problématiques tristement d'actualité.

⁹ Aaron Cicourel, « La sociologie cognitive ». 1974

¹⁰ UE104

○ Éthique, méthodologie et outils déployés

Le point le plus développé de ce document réflexif. Ici, je tente d'expliquer mon positionnement et les choix réalisés afin d'aboutir à l'objectif de la mission de stage. D'autant qu'en ce sens, Corinne Vaudry et Céline Goulet m'ont fait sentir plutôt libre sans pour autant être avares de leur présence pour leurs recommandations et réponses à mes questions. Libre mais encadré/accompagné.

- **Penser son rapport aux enquêtés**

Ayant accepté la mission au départ, on ne m'impose nullement de me plier à la vision de la politique globale de la Communauté de communes. Cela tombe bien puisque ses enjeux me dépassent. Des élus admettent eux-mêmes lors des entretiens n'être pas toujours au courant de qui fait quoi, qui contacter à l'EPCI pour telle demande spécifique... Cela n'est pas étonnant lorsque l'on constate par exemple que Combourg dispose de son propre service voirie alors qu'il s'agit d'une des compétences dont dispose la Bretagne Romantique. Sur le plan éthique, l'enquêteur doit-il se conformer à la neutralité axiologique¹¹ défendue par Max Weber ? C'est-à-dire qu'il ne doit pas faire passer ses idées auprès des enquêtés. C'est bien là où réside la difficulté principale lorsque je suis à rencontrer élus et techniciens. Après tout, je me vois comme un représentant de la Communauté de communes sans avoir à défendre ses intérêts. Néanmoins passé un certain temps dans une structure, on adhère à des discours, on en rejette d'autres. On ne peut jamais être neutre. C'est le laisser-paraitre qui importe. En guise d'exemple à la praticité de mon statut, une personne-ressource s'est adressée à l'un de ses collègues en employant ces mots à mon égard : « je pense que ce serait intéressant d'avoir ce contact, une personne neutre. » Lorsque l'on prend la question d'une « embedded sociology »¹², mon approche peut être observée d'une manière plus complexe. Elle permet d'expliquer la nature des rapports entretenus avec les personnes-ressources, celles qui ont contribué à faire avancer l'enquête qualitative. Je me suis retrouvé « embarqué » dans une posture d'enquêteur à découvert pour pouvoir mener à termes mes entretiens. Un expérimentateur dans une moindre mesure, comme lorsque je

¹¹ Max Weber, « Le Savant et le Politique ». 1919

¹² Mathilde Bourrier, « Embarquements ». 2013

me retrouve le 13 avril 2016 à co-animer le stand prévention-santé du PIJ (au côté de quelques volontaires en service civique) dans le cadre du festival Du Bruit Dans La Cambrousse. Il se peut que cette expérience me donne du crédit auprès du Président d'Anim'6, le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) responsable de l'événement. En effet, je le rencontre deux mois plus tard pour l'interviewer.

- **Le PIJ et moi**

Mon entrée par le PIJ est un formidable moyen pour avoir un plein pied sur le terrain, observer qui sont les jeunes qui y viennent et pour quels motifs. En créant des temps forts (ex. « La quinzaine de l'emploi saisonnier ») ou en collaborant avec des partenaires sur d'autres temps (ex. Le festival « Du Bruit Dans La Cambrousse »), le PIJ est lui-même un terrain d'enquête pertinent et un passeport pour m'ouvrir les portes de professionnels et structures tout autant pertinents. François Bonnet, sociologue et enseignant à Sciences-po, résume en 2008 le débat sur l'inégalité de positions sociales entre l'enquêteur et l'enquêté¹³. Pour lui, la réduction de la distance sociale entre ces deux partis est l'élément-clé pour occulter le caractère d'étrangeté et ainsi nouer une confiance de l'enquêté envers l'enquêteur. Puisque étant inscrit dans la convention de stage, je suis bien un représentant du PIJ donc normalement légitimement reconnu comme tel par les acteurs extérieurs. Le statut n'est pas tout : il n'est qu'un début. Il faut pouvoir faire ses armes. Des professionnels n'accordent pas leur confiance aussi facilement à un stagiaire, une personne en apprentissage.

- **Définition de la méthodologie**

La marche à suivre ne m'est pas dictée. Elle se façonne progressivement à force de concertations et de conseils auprès de Corinne Vaudry et de Céline Goulet. Néanmoins, l'influence de mon parcours universitaire me fait instinctivement emprunter une démarche classique que l'on retrouve - entre-autres - dans le champ de la Sociologie. Il s'agit d'une enquête résolument qualitative : ce sont des personnes que je rencontre pour recueillir du matériau.

¹³ François Bonnet, « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête ». 2008

- **Connaissances préalables du terrain**

Afin de construire mon enquête et commencer à récupérer du matériel, je me lance dans la phase de lectures exploratoires. Elles se décomposent en deux versants. L'un, que je qualifierais de « théorique », m'aide à fixer le cadre de ma recherche, m'oriente sur la posture du chercheur ou encore me donne à voir sur des questions de recherche présentant des similarités avec mon objet. C'est le cas par exemple du mémoire réalisé par une étudiante de la promotion de l'an passé du Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge, Pauline Gorieu-Calliari, qui traite des origines biographiques des élus en milieu rural pour leur implication dans les questions jeunesse. Le deuxième versant des lectures est plus « pratique », ancré aux réalités de la Bretagne Romantique. Je dispose ainsi du 3^{ème} Contrat Enfance et Jeunesse et du Cahier des Données Sociales, tous deux générés par la CAF (2014). Également la Synthèse des données issues de l'enquête observatoire « Les jeunes bretons et leurs stratégies d'information » par le CRIJ Bretagne (2013). Enfin, une étude sur la petite-enfance et la jeunesse réalisée par le Cabinet Cerise (2008). Ces trois écrits m'ont été recommandés et fournis par Corinne Vaudry.

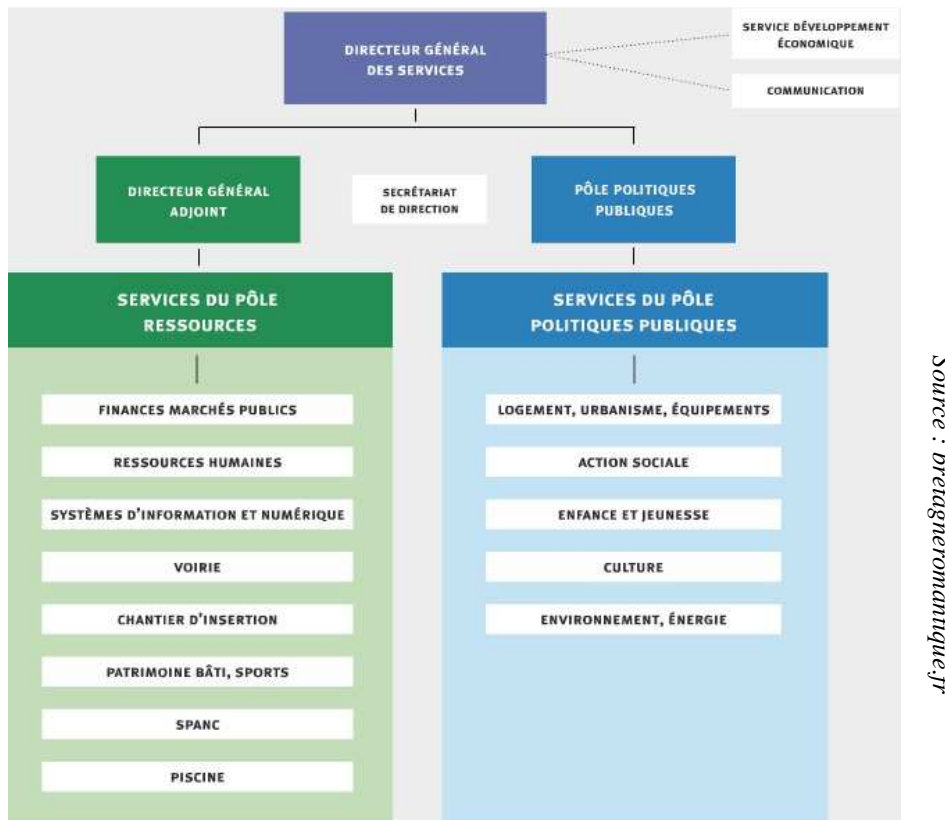
- **Fonctionnement de la CCBR**

Ce qui m'importe avant toute chose, c'est de connaître le fonctionnement type d'une intercommunalité et l'organisation au sein d'un EPCI. Un tel rassemblement de communes a bien entendu son utilité, en passant par le dessein d'aboutir à une production optimale sur les « Biens Collectifs Locaux »¹⁴. En 2013, 95% des communes françaises faisaient partie d'une intercommunalité. Le paysage français montre un « émiettement des collectivités territoriales, en possédant, à elle-seule un peu plus de 41% des communes de l'Union Européenne, l'Allemagne et l'Espagne venant loin derrière, avec respectivement 13% et 9%.

Je me mets tout bonnement à consulter le site Internet concernant la Bretagne Romantique, en particulier le volet relatif aux compétences. Tout au long du stage, je retourne régulièrement dessus. Les pages Internet d'autres communautés de communes font

¹⁴ Kémo Baldé, David Carassus, Damien Gardey, Pierre Marin, « Caractérisation des pratiques de gouvernance au sein des EPCI : un modèle pro-actif et ouvert ou un modèle passif et fermé ? », Rapport Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2013

également l'objet de ma curiosité : la taille du territoire, la gestion budgétaire, le nombre de compétences, l'effectif de personnel... Tout cela est propre à chacune des réalités territoriales. Toujours en restant sur Internet, je me renseigne sur les animations et autres temps forts prévus ou passés dans les communes. Sept d'entre-elles ne disposent pas de site Internet mais les enquêtés concernés m'assurent vouloir y remédier.



- Organisation du temps

Également, il me faut recueillir des données nouvelles, actuelles du fait des objectifs fixés par la commande institutionnelle: il s'agit bien d'un état des lieux, non pas d'un historique. Pour se faire, j'envisage de construire deux guides d'entretien et un questionnaire. Mon échéancier prévoit donc un prélèvement des matériaux entre la deuxième commission du 1er mars jusqu'à fin-mai. Mi-juin en voyant large. Ce qui laisse entre un mois et demi et un mois pour me consacrer à la phase purement analytique et rédactionnelle. Dès lors, la phase de recueil des données est supposée close, plus aucun entretien n'est à prévoir ou de questionnaire à passer.

- **Mode d'entretien adéquat**

J'opte sans hésiter pour la méthode de l'entretien semi-directif pour recueillir les observations des élus et techniciens. Elle m'apparaît comme la plus évidente puisque d'une part elle est celle que j'ai pu utiliser à plusieurs occasions lors de mon parcours étudiant, et d'autre part elle semble parfaitement se prêter aux conditions du terrain. L'entretien semi-directif est nommé de la sorte parce qu'il donne l'occasion d'aborder l'ensemble des thèmes souhaités par l'enquêteur tout en donnant l'occasion à l'enquêté de sortir par moment du cadre des questions posées pour apporter de nouveaux éléments. De fait, j'apprends beaucoup durant les entretiens et des éléments nouveaux viennent parfois enrichir les entretiens suivants. J'évoque cela plus en détail ci-après. N'étant pas spécialiste des politiques jeunesse dans le territoire de la Bretagne Romantique, il aurait été dommageable d'opter pour une forme d'entretien directif qui ne laisse nulle place à la spontanéité des enquêtés. Une étude exploratoire poussée m'aurait été nécessaire de toute façon.

- **Guide(s) d'entretien**

Les deux types d'acteurs n'ont pas tout à fait le même guide d'entretien. La trame est plus ou moins similaire, que ce soit pour les élus ou pour les techniciens, mais des questions spécifiques sont posées à l'une ou à l'autre des catégories. À proprement parler, il n'existe qu'un seul guide écrit (cf. Annexe #1). En effet, les techniciens non-élus étant bien moins nombreux et s'étant manifestés assez tardivement dans la période d'entretien, je m'autorise à aller les rencontrer avec le document « de base » de par mon aisance accrue et la mémorisation des quelques questions techniques. Ce document a pu être retravaillé (sur ses thématiques et simplification des formulations) puis enfin validé par la Commission du 1^{er} mars. Les questions posées ont attiré aux spécificités de la commune, aux connaissances de ce qui se fait ailleurs, aux représentations de la/des jeunesse(s), au rapport de la commune avec l'intercommunalité.

- Planification des rendez-vous

La prise de contacts se fait en deux temps : envoi d'un mail explicatif, puis appel(s) sur les lignes directes. Dans le mail, le guide d'entretien est joint. Avec ce choix, les propos des enquêtés risquent de perdre en spontanéité. Finalement, très peu s'y sont préparés, certains n'ayant pas même lu le document. Qu'ils aient les questions en avance me conforte dans ma crainte précédemment évoquée quant à l'accès des personnes. C'est une manière de les « appâter » puisqu'ils savent à quoi s'attendre. Elles ne sont pas prises au dépourvu.

Puisque très peu répondent au mail, le téléphone a pris la relève. Ce biais est terriblement efficace. D'autant plus que j'ai accès, à la Bretagne Romantique, à un fichier informatique dans lequel figurent les coordonnées et bien souvent le numéro de téléphone portable. Progressivement se constitue ma liste de contacts et les rendez-vous s'enchaînent très efficacement. Échelonnés entre le 21 mars et le 6 juin, soit sur soixante dix-neuf jours, ils oscillent entre un et six par semaine, amenant à une moyenne de trois.

- Recueil et retranscription des propos

Avec l'accord (unanime) des enquêtés, les propos sont recueillis à l'aide d'un dictaphone. Il est convenu que ces enregistrements ne sont entendus que par moi dans le but de faire chacun l'objet d'une retranscription intégrale. Sitôt réalisée, la bande sonore est effacée. Cumulés, les enregistrements s'étalent sur plus de vingt-deux heures. L'intérêt de ce travail est multiple. Il permet tout d'abord - cela va de soi - d'obtenir un contenu exhaustif. Ainsi, il n'y aucune perte d'information possible, en dépit de quelques ennuis techniques avec le dictaphone. Les nombres de mots (96231) et de pages (149) auraient en effet pu être plus conséquents si je n'avais pas fais de fausses manipulations avec le dictaphone, à savoir effacer tout ou partie de l'enregistrement (au moins quatre entretiens concernés). Également, les premiers entretiens ne bénéficient pas d'une retranscription intégrale, certains ne sont même pas enregistrés mais pris en notes (au moins cinq entretiens concernés). Sur la forme, six entretiens se déroulent avec un duo d'enquêtés face à moi. Dans ces cas-là, il se peut que la parole partagée puisse prendre un caractère de conformité. Tout comme elle peut contribuer à fournir une analyse approfondie, plus complète que si elle n'avait été faite que par un seul individu. Ce ne sont ici que des suppositions et il ne s'agit nullement d'avancer qu'une forme d'entretien est à privilégier sur une autre.

- Entretiens rodés

Ma façon de conduire les entretiens évolue sensiblement. S'il y en avait seulement eu cinq, les données obtenues auraient été bien moins riches qu'elles ne le sont actuellement. Les entretiens incorporent progressivement des éléments nouveaux (dans les propos des élus) auxquels je n'aurai pas pensé. Par exemple, la question concernant le PIJ (son fonctionnement, les dispositifs qu'il propose) ne me vient pas spontanément. Cela se manifeste par une augmentation de questions et de relances, ainsi qu'une insistance sur certains points initiaux.

- État des lieux quasi-exhaustif

Je ressens une certaine frustration de ne pas faire l'état des lieux exhaustif sur lequel je me suis engagé. Deux communes parmi les vingt-sept ne sont ainsi pas représentées. La première est tout à fait partante pour participer à l'enquête, mais il est difficile de trouver un créneau dans l'emploi du temps des personnes contactées : nombreux rappels, rendez-vous maintes fois décalés, etc. La seconde en revanche estime qu'il n'y avait rien à dire en termes de politiques jeunesse ou de projets puisqu'il n'en existe tout simplement pas dans son territoire : un bref entretien téléphonique avec la personne-ressource conclu à une inadéquation de l'enquête avec la commune. Corinne Vaudry semble ne pas m'en tenir rigueur. Il s'agit plus d'un défi personnel. Si la consigne de départ est d'aller passer des entretiens dans un maximum de communes, plus les entretiens défilent et plus la consigne tire vers le « toutes les communes ».

- Retranscriptions ré-utilisables

Ce sont tous ces écrits issus de vingt-six entretiens qui font la base de l'analyse des politiques jeunesse dans le territoire. Ils peuvent être ré-exploitablement ultérieurement. En ce qui me concerne, il me faut parvenir à rédiger dessus tout en sachant que cette commande est à destination des élus. Ils vont lire mon travail. Ainsi, j'imagine une extraction des données en cascade, c'est-à-dire en trois étapes d'analyse, et ce par souci de perdre le moins de matière au possible.

- **Extraction des données (phase 1)**

La première de ces étapes consiste en la construction de tableaux d'analyse commune par commune dans l'écrit délivré à ma structure en fin de stage. Ils se veulent synthétiques et fidèles aux entretiens. Néanmoins, des éléments ont pu être omis involontairement, ou non, comme c'est le cas des structures jeunesse pour les moins de dix ans. Chaque tableau s'articule autour de cinq communes (colonnes) sur treize thèmes (lignes). Ces thèmes (cf. Annexe #3) émanent soit directement du Guide d'Entretien soit des propos spontanés de personnes rencontrées. Même si présents dès les débuts, certains thèmes ont fait l'objet d'avantage d'insistance de ma part à mesure que les entretiens passaient. Tel est le cas des transports qui - je l'ai maintes fois entendu - suscitent fortement de l'intérêt chez la plupart des élus rencontrés, d'où mes relances concernant la distinction entre transports scolaires et transports publics, la sécurité sur les routes, les moyens alternatifs comme le covoiturage, etc. Enfin, certains thèmes s'entrecoupent. La frontière peut ainsi paraître floue entre les « points d'amélioration » et les « pistes de réflexion » dans le sens où des élus ont pu souligner les carences tout en envisageant par derrière des solutions.

- **Extraction des données (phase 2)**

La deuxième étape est l'analyse thème par thème. Elle découle logiquement de la première par croisement de données. Cette fois, il est question de dégager les tendances, points discordants et autres éléments originaux toutes communes confondues. Les chiffres sont mobilisés afin d'accorder du poids aux idées récurrentes. Sont citées les communes uniquement pour les thèmes qui sont publiquement connus (ALSH, CMJ, etc.). Quant aux verbatims correspondants aux autres thèmes, je ne fait pas mention de la commune afin d'esquiver tout amalgame entre la personne représentant sa commune à l'origine d'un verbatim et la politique Jeunesse d'une commune. Les profils de ces élus et professionnels de terrain étant assez variés (maires, adjoints, conseillers régionaux, animateurs socio-culturels, éducateurs, etc.), il serait maladroit d'affirmer que telle commune pense (et agit) de telle manière sous prétexte d'avoir interrogé une ou deux personnes la représentant. Sans compter que parmi eux, bon nombre sont parents et n'ont pas hésité - à juste titre - à mettre à profit cette expérience dans leurs réponses aux questions. Enfin, le parcours de vie

de chacun peut d'une certaine manière orienter des discours : un ancien éducateur devenu conseiller municipal peut tirer de son vécu pour avancer des idées.

- **Extraction des données (phase 3)**

Pour terminer, la troisième étape est le bilan sur les politiques jeunesse dans le territoire. Cette partie tente à son tour de faire une synthèse des données. Elle est à découvrir plus bas, dans le chapitre qui suit. Cette dernière partie est probablement la plus importante selon moi dans le sens où je pense que ce sera la plus lue par les commanditaires. Les précédents devraient être consultés elles aussi mais d'avantage pour du cas par cas: « Qu'en est-il de "ma" commune ? », « qu'à dit le voisin ? », etc. J'entends par le terme « bilan » un condensé des résultats de l'enquête en quelques pages seulement.

- **Échec du questionnaire**

Outre les données qualitatives, je propose en début de stage qu'un questionnaire soit réalisé pour les jeunes de 10-17 ans (cf. Annexe #2). Bien que ce travail sorte du cadre de la commande, je souhaite également pouvoir confronter le regard des élus et techniciens avec ceux pour qui ils travaillent, constater si l'offre suit la demande. Ainsi les jeunes enquêtés sont invités à renseigner sur les activités pratiquées (loisirs, bénévolat, instruction...) avec un accent mis sur l'usage des écrans, les conditions d'accès, les freins pour pratiquer celles désirées (coût, mobilité limitée), les endroits fréquentés dans le territoire, etc. Avec l'appui de la chargée de communication de la Bretagne Romantique, nous mettons en ligne le questionnaire. J'en fais la promotion à chaque entretien passé et demande aux élus et techniciens s'il est possible de les diffuser via leurs pages internet respectives (association, Mairie, réseaux sociaux) et mailing list de parents. Étant largement pris dans le travail des entretiens (et de leur retranscription), je ne recueille malheureusement que quarante-et-un questionnaires remplis en version papier et seulement cinq pour la version en ligne. Un échec. La majorité se fait lors de la rencontre directe avec des jeunes venus participer à des ateliers de création de CV et lettre de motivation organisés par le PIJ dans le cadre de l'événement « La quinzaine de l'emploi saisonnier ». Je prends tout de même le temps de

construire des tableaux de traitement statistique des réponses obtenues. Il est donc question, en concertation avec Corinne Vaudry et Céline Goulet, de peut-être donner suite à ce même questionnaire, lui donner une nouvelle chance et constater si il fera ses preuves ou non dans les mois à venir.



La bannière du PIJ de Tinténiac

○ Bilan sur les politiques jeunesse dans le territoire

Le texte suivant apparait dans l'écrit relatif à l'analyse de mon enquête, remis le 8 juillet 2016. Sa présence n'est peut-être pas des plus appropriées, ici dans ce document réflexif. Néanmoins, il permet - je l'espère - de donner sens à tout ce qui a été raconté jusqu'à présent, de joindre les résultats au cheminement. De ce fait, je n'ai pas souhaité l'ajouter en annexe mais bien de lui offrir un point à part entière.

La population de la Communauté de communes de la Bretagne romantique ne cesse de s'accroître. Les ménages qui viennent s'y installer profitent de la qualité de vie que peut offrir une commune rurale : calme, entraide des habitants, environnement naturel, notable pouvoir d'achat (le terrain étant moins cher qu'en ville), etc. Ce descriptif est un peu moins valable pour Combourg et Tinténiac. De plus, la situation géographique du territoire fait que des flux importants de personnes convergent tous les jours vers Rennes ou Saint-Malo, une situation idéale pour un couple dont les conjoints travaillent respectivement aux alentours d'un des deux pôles d'activités. Le taux démographique augmente. Les jeunes se font plus nombreux.

Le domaine de la petite-enfance ne semble pas poser trop de questions. Actuellement, rares sont les élus et techniciens à le prioriser sur celui de la jeunesse. Même si une préconisation isolée fait état d'un renforcement des politiques sur la petite-enfance avant d'envisager quoi que ce soit pour les jeunes. Les 10-17 ans, correspondants plus ou moins aux collégiens et lycéens, suscitent eux bien plus d'interrogations. Que font-ils hors du cadre scolaire ? Comment les structures qui leurs sont dédiées parviennent à les « capter » ? Combien le sont ? À quel degré d'autonomie accèdent-ils à ces ressources ? L'offre est-elle alignée sur les attentes ?...

Il y aurait une posture de départ très importante. En conduisant des politiques dans le domaine de la jeunesse, il ne faut pas s'attendre à générer du profit. Ce sont des usagers et non des consommateurs auxquels elles s'adressent. Peu coûteuses, si ce n'est gratuites, les prestations proposées n'ont pour seule vocation qu'à satisfaire. Qu'elles attirent le plus grand nombre est un plus. Néanmoins, la fréquentation reste variable et souvent incertaine.

Beaucoup d'animations s'organisent sans même savoir si le public sera au rendez-vous. Les jeunes veulent être libres de changer d'avis. Cela peut être interprété comme un manque d'engagement de leur part. La phase de l'adolescence est marquée par des multitudes d'expériences, souvent brèves, de tâtonnements afin de savoir où l'on met les pieds. Cela traduit une recherche de sa valeur propre. Un certain nombre d'enquêtés l'ont bien compris en proposant des actions qui permettent aux jeunes de travailler sur leur estime de soi. Concrètement, c'est les impliquer, donner du sens à ce qu'ils font, les sensibiliser aux bienfaits pour eux-mêmes et pour autrui.

Sous l'abribus ou dans un foyer géré par un(e) animateur/trice, les jeunes ont besoin de se rassembler en un point. Il en va de leur développement, de leur sociabilité et de leur attachement à leur commune. Mais il y en a toujours qui se retrouvent isolés. Peut-être parce que leurs amis sont ailleurs et ils n'ont pas les moyens de les rejoindre. Encourager la création d'un CMJ est une piste de réflexion sérieuse dans la mesure où un tel dispositif confère des valeurs d'engagement, de considération de l'autre, de prise d'initiatives, etc.

Les communes limitrophes aux autres territoires jouxtant la Bretagne romantique ont pris l'habitude, lorsque celle-ci n'ont rien ou pas grand-chose, de faire sans la Communauté de communes. Cela est particulièrement vérifiable au niveau des centres de loisirs et des écoles. Il suffit qu'une convention ait été passée il y a longtemps et renouvelée chaque année pour que l'idée ne germe même pas d'aller demander de nouveaux partenariats.

Après le poste d'animateur/trice dans les foyers, c'est aussi auprès des encadrants bénévoles dans les associations qu'il serait souhaité. En effet, son rôle est d'organiser la dynamique, aussi bien dans le groupe des jeunes que des bénévoles. La lassitude les guettant dans bien des cas, les bénévoles n'ont pas nécessairement la même aisance qu'un professionnel face à un groupe de jeunes. De plus, il n'y a pas toujours de réel projet jeunesse défini. Ainsi, l'impression de vite tourner en rond se fait ressentir. Aussi vrai qu'un bénévole ne remplace pas un professionnel, un professionnel ne remplace pas un bénévole. Les deux catégories coexistent, dépendent l'une de l'autre.

Lorsque ce ne sont pas les jeunes qui se déplacent vers les activités, ce sont les activités qui se déplacent vers les jeunes. Telle est la logique de base des Espaces Loisirs Itinérants (ELI). Ces dispositifs proposent des animations pour les adolescents durant l'été à des tarifs modérés. La commune pourrait prendre en charge tout ou partie du coût.

Le PIJ est un service reconnu par tous les acteurs rencontrés, notamment à travers son dispositif Argent de Poche. Celui-ci est repris chaque année par un nombre croissant de communes. En revanche, les autres prestations délivrées par le PIJ semblent bénéficier de moins de couverture médiatique. Les ateliers d'apprentissage à la rédaction des CV et lettres de motivation, l'opération Sac'Ados, les interventions extérieures possibles mériteraient une communication plus efficace afin d'informer les jeunes et les professionnels qui travaillent auprès d'eux. Son panel d'activités est si large qu'une deuxième personne salariée ne serait pas de trop pour les mener à bien. Ce renfort pourrait aussi laisser envisager d'étendre les horaires du service (un samedi par mois par exemple), d'ouvrir une permanence dans une troisième commune...

La communication en général peut être repensée. Notamment, en envisageant une sorte d'annuaire des associations dans une version numérique afin de limiter les coûts de sa production et aussi d'être cohérent avec les pratiques actuelles en termes d'usage des écrans.

Sur l'autonomie à la mobilité, les jeunes de 10-17 ans pourraient aspirer à ce que soit revalorisé l'usage du vélo. En créant des liaisons douces, notamment aux abords des routes départementales les plus dangereuses, les habitants se détacheraient d'avantage de la voiture, moyen aujourd'hui le plus évident pour se déplacer en campagne. Une certaine idée de la « mentalité rurale » voudrait que les gens savent qu'habiter en milieu rural exige de prendre la voiture au moindre déplacement. Pour les moins téméraires, il faudrait pouvoir démocratiser le vélo électrique. En revanche, les avis sont plus partagés quant à la possibilité de créer une ligne transversale de bus dans le territoire de la Bretagne romantique : sera-t-elle suffisamment utilisée (donc rentable) ? combien va-t-elle coûter aux contribuables ? etc.

Centraliser ou décentraliser les structures ? Il n'y a pas de solution miracle. Selon que la commune dispose d'un pôle jeunesse ou non, sa proximité avec un de ces pôles, son nombre d'habitants, son ouverture vers l'extérieur à la Communauté de communes, chacun y va de ses arguments pour défendre ses intérêts. Proposer une compétence Jeunesse accréditée à la Bretagne romantique suggérerait un accès égal aux services proposés, sans qu'aucune des variables citées précédemment n'entre en ligne de compte. Globalement, les communes qui s'estiment dépourvues de ressources à proposer à leurs jeunes y sont favorables. Néanmoins, un certain nombre d'élus mettent en garde : l'offre de services

nouvellement créée se doit d'être tout aussi efficace que celle déjà existante dans certains secteurs du territoire. Le SIVU Anim'6 par exemple bénéficie d'une reconnaissance de son efficacité. Des propos tendent vers la multiplication de SIVU ou d'équivalents par bassins de vie, des entités qui travailleraient alors en réseau. Une « usine à gaz » n'est définitivement pas souhaitable.

Lorsque l'on se lance dans un projet, il faut parfois accepter de prendre des risques en le concrétisant sans même l'avis des jeunes. Difficiles à mobiliser, les principaux intéressés ne renvoient que trop peu d'informations quant à leurs besoins et envies sur la commune. Obligés de faire sans, des élus prennent parfois la décision de construire des actions malgré tout. Le résultat est par moment surprenant, le succès se quantifiant par le nombre de jeunes à exploiter ces nouveaux éléments pensés pour eux.



Environnement bordant l'EPCI de la Bretagne Romantique

○ Conclusion

Une candidature spontanée et me voilà embauché en qualité de stagiaire auprès du pôle enfance-jeunesse de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique. Je l'ai donc intégré le 4 janvier 2016. La personne-responsable, bien occupée par la gestion du RPAM, m'a délégué la mission d'aller recenser les diverses politiques et actions en faveur des jeunes proposées par les communes-membres. Puis d'en dégager les forces et les faiblesses afin d'avancer des pistes de réflexion à destination des élus en charge de ces questions sur la jeunesse, soit les principaux intéressés. L'objet d'étude n'étant pas suffisamment cadré, c'est après plusieurs moments de concertation - notamment la commission du 1^{er} mars 2016 - qu'il s'est décidé de repérer les dispositifs mis en place ou en projet à destination des jeunes du territoire, des jeunes dont l'âge est compris entre dix et dix-sept ans révolus. Il me fallait mettre l'accent sur l'organisation des différents ALSH, concernant donc la tranche basse de cette population. L'enquête était enfin sur les rails. En parallèle de cette mission, je me suis vu confier la responsabilité d'épauler l'animatrice-informatrice en charge du PIJ, service communautaire. Par un concours de circonstances, cette close figurant dès le début dans la convention de stage proposait une formidable porte d'entrée, un terrain incontournable tant la structure est un acteur de la jeunesse très actif.

Le siège de l'EPCI se trouve à la Chapelle-aux-Filtzméens, l'une des vingt-sept communes que compte la CCBR. Cette dernière, à mi-chemin de l'Agglomération Rennaise et de la Côte d'Émeraude, voit son nombre d'habitants augmenter, notamment grâce aux jeunes ménages qui viennent s'y implanter sur du long terme. Ayant été bien souvent amené à me déplacer dans toutes les communes ou presque, je considère le territoire de 428 km² comme ayant été mon lieu de stage premier. C'est sans compter les innombrables allers-retours entre l'EPCI et les deux antennes du PIJ situées à Tinténac et Combourg. Lorsque je n'étais pas sur la route à la rencontre de mes enquêtés, j'étais bien évidemment à l'un des deux points fixes, affairé au traitement des matériaux recueillis et à la préparation d'animations ou plus occasionnellement sur des temps forts (réunions, festival, formation, intervention, etc.)

C'est la première fois que le Pôle enfance-jeunesse s'offre les services d'un stagiaire sur une période aussi longue. D'autres personnes sont susceptibles de prendre la suite de mon

enquête. Elle n'est pas terminée. Elle ne pouvait l'être en six mois. S'est amorcée, avant ma venue, une réflexion quant à un transfert de la compétence jeunesse vers la CCBR. C'est véritablement ce qui a motivé la structure à vouloir mener une étude qui permettrait de fédérer les communes sur les questions jeunesse. D'ailleurs, il y a eu des prémisses à mon travail. Par exemple, les résultats d'une enquête par questionnaires sur la mobilité géographique des jeunes montraient des difficultés notables à pouvoir se mouvoir de façon autonome : une réalité souvent ancrée dans les territoires ruraux. J'ai rencontré des élus très motivés par la démarche, déjà force d'actions et d'idées et tout de même curieux voire intéressés par la perspective d'une mutualisation des ressources. Le cheminement est encore long et un « obstacle » de taille fait face à l'entreprise. En effet, le SIVU Anim'6 est reconnu et son mode de fonctionnement est unanimement apprécié de ses six communes-membres. Une compétence jeunesse communautaire signifierait la fin de cette entité, en place depuis 2005. La question de la mutualisation apporte dès lors une réponse plus mitigée de la part d'un certain nombre d'enquêtés, et pas uniquement ceux dont les communes ont rejoint le réseau du syndicat.

Pour produire du qualitatif sur un sujet dont je ne connais pas grand-chose, la solution des entretiens semi-directifs m'apparaissait la plus efficace. D'une part parce que cela permet aux interviewés de sortir par moments du cadre de mes questions et ainsi apporter des éléments nouveaux et pertinents. D'autre part pour utiliser ces éléments afin d'enrichir les entretiens suivants. J'aurais voulu pouvoir interroger au moins un représentant par commune, qu'il soit élu ou technicien (animateur ou directeur en ALSH, associatifs, organisateur de projets, etc.) afin de parfaire l'état des lieux. Deux communes ont manqué à l'appel. Bien que l'une des deux était « partante », le rendez-vous maintes fois repoussé a eu raison des délais pour passer à l'analyse des matériaux. Globalement, les appels téléphoniques - souvent sur la ligne directe - m'ont permis de décrocher des entretiens, même s'il fallait rappeler plusieurs fois pour certains. En revanche, je tenais à leur envoyer à chacun un mail au préalable afin d'expliquer ma démarche, les intérêts qu'ils auraient à participer ainsi que le guide d'entretien en pièce-jointe : avoir un document écrit donne à se poser, à réfléchir et me semble moins oppressant qu'un coup de téléphone.

Un autre versant des méthodes employées à consister en la retranscription intégrale des propos recueillis, enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Ici, il n'y a pas de difficulté outre-mesure si ce n'est de rester concentré des heures durant. Malgré son côté fastidieux, je

réemploierai ce procédé si c'était à refaire. En effet, lors de l'écoute de la bande-sonore, je me suis surpris plus d'une fois à « découvrir » des éléments-clés. Même si l'entretien avait eu lieu la veille ou le jour-même, il n'est pas toujours évident d'adopter une écoute attentive de bout en bout, d'autant plus lorsque la durée de l'entretien avoisine l'heure et demie.

Ma principale déception résulte d'un questionnaire que j'avais construit, toujours en collaboration étroite avec des collègues de l'EPCI. Une version en ligne avait même été produite. Le fait est que je me suis retrouvé à cours de temps pour l'exploiter convenablement. Destiné à être remplis par les jeunes de 10-17 ans, je souhaitais apporter des données quantitatives à mon étude et surtout un éclairage différent de celui proposé à travers les entretiens. Il y a ceux qui parlent des jeunes, et il y a les jeunes qui parlent. Un croisement des regards auraient certainement enrichi la réflexion quant à l'éventuelle compétence jeunesse de la CCBR. Même si cet exercice ne m'a nullement été imposé, je trouvais cette perspective intéressante. En revanche, le même questionnaire pourrait être repris par une personne chargée cette fois de cette unique tâche de passation et traitement des données. Cela a un côté réconfortant d'imaginer que nos efforts vont trouver une continuité. J'espère que les pistes de réflexion avancées dans l'écrit délivré à la structure en fin de stage serviront et feront avancer la réflexion. Pour en revenir à la difficulté à faire co-exister le SIVU Anim'6 avec une compétence jeunesse, certains suggéraient la création de quatre ou cinq entités de la sorte qui fonctionneraient sur le même principe (une poignée de communes qui finance ses actions) et en réseau. Cette proposition émanant de plusieurs enquêtés répondait à la crainte d'un effet « usine à gaz » au cas où la CCBR venait à tout gérer.

Ma démarche pouvait prendre l'allure de la recherche-action¹⁵. C'est-à-dire que j'étais animé de cette volonté de faire changer les pratiques, que mes analyses aient un impact - même le plus infime - sur la représentation des commanditaires. Je pense qu'il est bon de savoir prendre du recul sur ses propres pratiques pour juger le plus objectivement possible lesquelles sont bonnes, lesquelles ne le sont pas (ou plus) et lesquelles restent à améliorer.

¹⁵ Gabriel Goyette, Michelle Hébert-Lessard, « La recherche-action: ses fonctions, ses fondements et son instrumentalisation ». 2014

+ UE205b, cours : « La recherche-action : principes, réalisations, limites »

Également, je me retrouvais dans cette appellation de recherche-action dans la mesure où - comme expliqué précédemment - j'étais là pour apprendre des enquêtés et non pour venir prétendre donner une expertise de but en blanc. Également cette idée de boucle, de revenir fréquemment vers les enquêtés. Je ne les ai rencontrés physiquement qu'une seule fois pour la plupart, mais il y avait cette demande réciproque de rester en contact si se faisait le besoin d'apporter des précisions. En revanche, les commissions actions sociales - enfance-jeunesse traduisaient cette proximité. Et pour finir, la méthode concertée avec les « partenaires » est de même un trait caractérisant la recherche-action.

Aussi, une question d'ordre épistémologique m'a travaillé les premières semaines de stage, à savoir celle de ma légitimité : en quoi vais-je apporter une plus-value par rapport à mes collègues ? Au pôle enfance-jeunesse, aucune n'avait le temps pour mener l'étude que j'ai faite. Elles connaissaient bien mieux que moi le contexte autour des politiques et actions jeunesse menées dans le territoire de la CCBR. J'ai donc tenté de combler ce fossé et proposé un angle sociologique à l'étude de l'objet.

En tant que séquence de professionnalisation, le stage confère une précieuse expérience professionnelle, un apport de connaissances à la fois sur le travail réalisé mais également sur le fonctionnement systémique d'un EPCI. Il convient de savoir le défendre, le mettre en valeur face à un recruteur. Selon moi, les limites du stage sont que bien évidemment il s'adapte à un environnement professionnel particulier. L'idéal serait peut-être de cumuler dans un temps donné des expériences de stage plus courtes mais forcément moins intenses. Je tiens toutefois à vanter les bienfaits quant au mode du stage en alternance. Entrecoupé de périodes de cours, celles-ci sont l'occasion de faire le point sur sa situation de stage auprès des enseignants/formateurs et des collègues de promotion. L'attitude spontanée au sein du Master 2 JPP est à l'encouragement pour réussir et être fier de ce que l'on a fait.

Je laisse au pôle enfance-jeunesse des informations qui devraient alimenter la réflexion sur la faisabilité de se pourvoir de la compétence jeunesse. Demeurent en tous les cas les retranscriptions d'entretien en qualité de matériaux bruts et sur lesquels il est possible d'en faire un traitement analytique différent du mien. Premier stagiaire embauché sur une telle durée au sein de ce pôle, peut-être pas le dernier.

Quant à moi, le stage a été l'occasion de prendre des initiatives, de se voir accorder la confiance des responsables, d'apprendre à m'adresser aux collègues compétents pour telle ou telle nature de collaboration, de revoir mes prénotions quant aux élus communaux et à

la politique de manière globale, de découvrir des gens nouveaux, des territoires nouveaux, de me constituer un réseau... Je me dois de finir sur une citation de Chateaubriand, l'homme à qui l'on doit - entre-autres - le nom de Bretagne Romantique :

“Faites que la beauté reste, que la jeunesse demeure, que le cœur ne se puisse lasser et vous reproduirez le ciel.”¹⁶”

¹⁶ François-René de Chateaubriand, « Mémoires d'outre-tombe »

Bibliographie

Ouvrages :

BERTELOT, J.-M., 2000, « Sociologie: Épistémologie d'une discipline »

CICOUREL, A., 1974, « La sociologie cognitive »

WEBER, M., 1919, « Le Savant et le Politique »

GOYETTE, G., HÉBERT-LESSARD, M., 2014, « La recherche-action: ses fonctions, ses fondements et son instrumentalisation »

Articles de revues :

BONNET, F., « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête », *Genèses* 4/2008 (n° 73) , pp. 57-74

BOURRIER, M., « Embarquements », *Socio-anthropologie*, 27 | 2013, pp. 21-34

DOUILLET, A.-C., « Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique », *Revue française de Science Politique*, (Vol. 53), 2003, pp. 583-606

LONCLE, P., « Les politiques locales de jeunesse : laboratoire d'expérimentations territoriales ou politiques publiques transversales ? », *Politiques et management public*, (Vol.16) Numéro 3, 1998, pp. 93-115

Sites Internet :

http://aquitaine-mopa.fr/IMG/pdf/2_methodologie_-_etat_des_lieux.pdf

<http://bretagneromantique.fr/>

www.cote-emeraude.fr/

<https://geocarrefour.revues.org/>

www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/

Études et thèses :

3^{ème} Contrat Enfance et Jeunesse (CAF). 2014

BALDÉ, K., CARASSUS, D., GARDEY, D., MARIN, P., « Caractérisation des pratiques de gouvernance au sein des EPCI : un modèle pro-actif et ouvert ou un modèle passif et fermé ? », Rapport Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2013

Cahier des Données Sociales (CAF). 2014

Étude en vue de l'élaboration d'un schéma territorial des services et équipements – enfance/petite-enfance (Cabinet Cerise). 2008

GORIEU-CALLIARI, P., « Élus en milieu rural, des individus engagés à la rencontre des jeunes » (Mémoire pour le Master JPP, EHESP). 2015

SÉGAS, S., « La grammaire du territoire : action publique de développement et lutte politique dans les "pays" », Science politique. Université Montesquieu - Bordeaux IV; Institut d'études politiques de Bordeaux. 2004

Synthèse des données issues de l'enquête observatoire « Les jeunes bretons et leurs stratégies d'information » (CRIJ Bretagne). 2013

Liste des annexes

Annexe #1 - Le guide d'entretien

I/ Les jeunes de la commune

- 1- Sauriez-vous combien la commune dénombre d'habitants entre 10 et 17 ans?
- 2- Dans l'idéal, que devrait proposer la commune pour combler tous les aspects de la vie quotidienne de ces jeunes ? Quels sont leurs besoins, demandes et interrogations ?
- 3- Quels sont les acteurs et structures dédiés en place sur la commune? Et ailleurs ?

II/ Portée des mesures engagées et fonctionnement des ALSH

- 4- Sauriez-vous combien parmi les 10-17 ans de la commune fréquentent les structures adaptées et/ou sont touchés - d'une manière ou d'une autre - par les actions jeunesse ? Corollaire : pensez-vous atteindre le « cœur de cible » ?
- 5- Si la commune dispose d'un ALSH : fréquentation par les 10-17 ans ? fréquentation par les enfants et jeunes d'autres communes ? temps d'ouverture (jours, périodes, horaires)? ALSH géré par la commune ? fonctionnement tarifaire ? retours des usagers, parents, encadrants ?...
- 6- Si la commune ne dispose pas d'un ALSH : pourquoi ? où vont les enfants et jeunes ? y a-t-il des complications pour s'y rendre (distance, transports, coût d'inscription...) ? retours des usagers, parents, encadrants ? Êtes-vous prêt à participer financièrement pour que la commune puisse faire bénéficier d'un accès (mêmes services) sur une commune voisine bénéficiant d'un ALSH ?

III/ Renforcer les actions

- 7- Estimez-vous que la commune parvienne actuellement à fournir les prestations nécessaires aux jeunes? Si tel n'était pas le cas, quels seraient les manquements et comment les expliquer ?
- 8- Quelles sont vos attentes – à court/moyen/long terme – vis-à-vis de la Communauté de communes Bretagne Romantique ?

Annexe #2 - Le questionnaire

Tu as 10/18 ans, ton avis nous intéresse ...



Les jeunes, acteurs du territoire

Cinéma, festivals, centres de loisirs, salles et terrains de sport, piscine, bibliothèques, ... la Bretagne romantique propose à ses jeunes habitants de multiples lieux sur son territoire pour se rassembler, se divertir, se rencontrer, travailler, ...

Afin de mieux connaître tes attentes et tes besoins en la matière, nous sollicitons ton avis. Tes réponses nous permettront ainsi de mener une réflexion sur la création de nouveaux espaces et/ou d'enrichir les moyens qui sont mis à disposition.

L'enquête est anonyme et dure environ 3 minutes. Merci d'avance pour ta participation !

Les espaces et lieux que tu fréquentes

1- Quels lieux fréquentes-tu (pour le travail, les loisirs, la détente...) ? Merci d'en préciser la commune

- Cinémas à
- Festivals à
- Bibliothèques à
- Centre et accueil de loisirs à
- Autre(s) association(s) (activités manuelles, ateliers théâtre/ danse, ...) à
- Autres (précisez) :
- Terrains / salles de sport / piscine à
- Musées à
- Bars / boîtes à

2- As-tu le sentiment de pouvoir accéder à l'ensemble des activités qui te font envie : Oui Non

3- Si tu as répondu non, pourquoi ?

- Manque de moyen de locomotion pour m'y rendre
- Coût de l'activité trop élevé
- L'activité en question n'est pas proposée à côté de chez moi
- Inscriptions déjà closes
- Inscriptions refusées de par mon lieu de résidence
- Je préfère rester chez moi
- Autres (précisez) :

4- Si tu pouvais t'adresser au maire de ta commune, quelle suggestion / demandes lui ferais-tu en termes de moyens à développer ? (améliorer la mobilité, créer de nouvelles activités ou structures, ...)

Les occupations sur ton temps libre

5- Parmi ces activités liées à un usage de l'écran, lesquelles pratiques-tu ? (même occasionnellement)

- Regarder la télévision
- Jouer aux jeux-vidéos
- Échanger sur les réseaux sociaux
- Naviguer sur Internet
- Consulter un smartphone
- Autres (précisez) :



6- Es-tu actuellement impliqué(e), ou l'as-tu été, dans une activité bénévole, engagé(e) ?

Oui (précisez laquelle) Non

7- Si tu fréquentes un centre de loisirs (AL SH), à quel(s) moment(s) t'y rends-tu (même rarement) ?

Les mercredis Durant les vacances scolaires
 Durant les vacances d'été Autre (précisez) :

8- Quelles sont les activités auxquelles tu participes (manuelles, sportives, culturelles...) ?

9- Quels types de sorties t'intéresseraient ?

Culturelle Nature
 Physique et sportive Autre (précisez) :

10- Souhaiterais-tu participer à des soirées à thème ?

Oui (précisez le(s) thème(s)) :
 Non

Le Point Information Jeunesse (PIJ) et toi

11- Es-tu déjà allé(e) au PIJ ? Oui Non

12- Si oui, comment l'as-tu connu ?

Bouche-à-oreille Page Facebook
 Site internet www.bretagneromantique.fr Dépliant
 Grâce à une animation / dispositif En passant par hasard devant les locaux
 Autre (précisez) :

13- Que viens-tu y faire ? (Classe tes choix par ordre de priorité en commençant par 1)

Me documenter (précisez dans quels domaines)
 Discuter / rencontrer l'animatrice Pour un rendez-vous avec la Mission Locale
 Pour l'accès à internet Autre (précisez) :

14- Ton niveau de satisfaction global (entoure le personnage correspondant) : 😊 😐 😞 😄 😡

15- Recommanderais-tu le PIJ à un(e) ami(e) ? Oui Non

Pour mieux te connaître

Age : Sexe : Homme Femme

Commune de résidence :

Statut : Collégien Lycéen Étudiant Jeune actif Sans emploi
 Service-civique Autre (précisez) :

Domaine d'activité / d'étude :

Mail (si tu souhaites être recontacté(e)) :

Autres remarques / suggestions :

.....

Merci de ta participation

Annexe #3 - Liste des treize thèmes d'analyse

#1 - Part des 10-17 ans _ Questions : nombre de jeunes appartenant à cette tranche d'âge-ci sur la commune, territoire dynamique, installation de jeunes ménages, etc.

#2 - Scolarité (écoles et TAP) _ Questions : une ou plusieurs écoles sur la commune, les classes dont il s'agit, les effectifs d'enfants et jeunes qui la/les fréquentent, la part de ceux qui habitent hors-commune, les établissements scolaires qui accueillent dans les autres communes, les fonctionnements des TAP, etc.

#3 - ALSH _ Questions : un ALSH sur la commune, les effectifs d'enfants, les âges de fréquentation, les ALSH qui accueillent dans les autres communes, les attraits d'un ALSH (pour les parents, pour les enfants), l'existence ou non de conventions passées, etc.

#4 - CMJ _ Questions : un CMJ ou autre dispositif équivalent sur la commune, les effectifs d'enfants et jeunes élus, le fonctionnement, les actions, les attraits d'un CMJ, etc.

#5 - Orientée vers l'« extérieur » _ Question : la commune est limitrophe à d'autres communes que celles de la Bretagne Romantique. Cela ne signifie nullement que les communes à l'« intérieur » seraient dénuées de tout lien avec les communes de l'« extérieur ».

#6 - Proximité avec les grands axes de transports _ Question : la commune est traversée par une des deux principales Départementales (D794 ou D137) ou la distance minimale par la route pour y accéder (en partant des frontières de la commune).

#7 - Structures sur la commune _ Questions : les dispositifs récurrents et ponctuels, les actions, les structures associatives, municipales, intercommunales qui captent les jeunes de 10 à 17 ans sur la commune, qui répondent à certains de leurs besoins.

#8 - Structures hors-commune _ Questions : les dispositifs, actions et structures situées sur d'autres communes qui captent les jeunes.

#9 - PIJ _ Questions : le service identifié, communication dessus, souscription au dispositif Argent de Poche et l'organisation autour de celui-ci, etc.

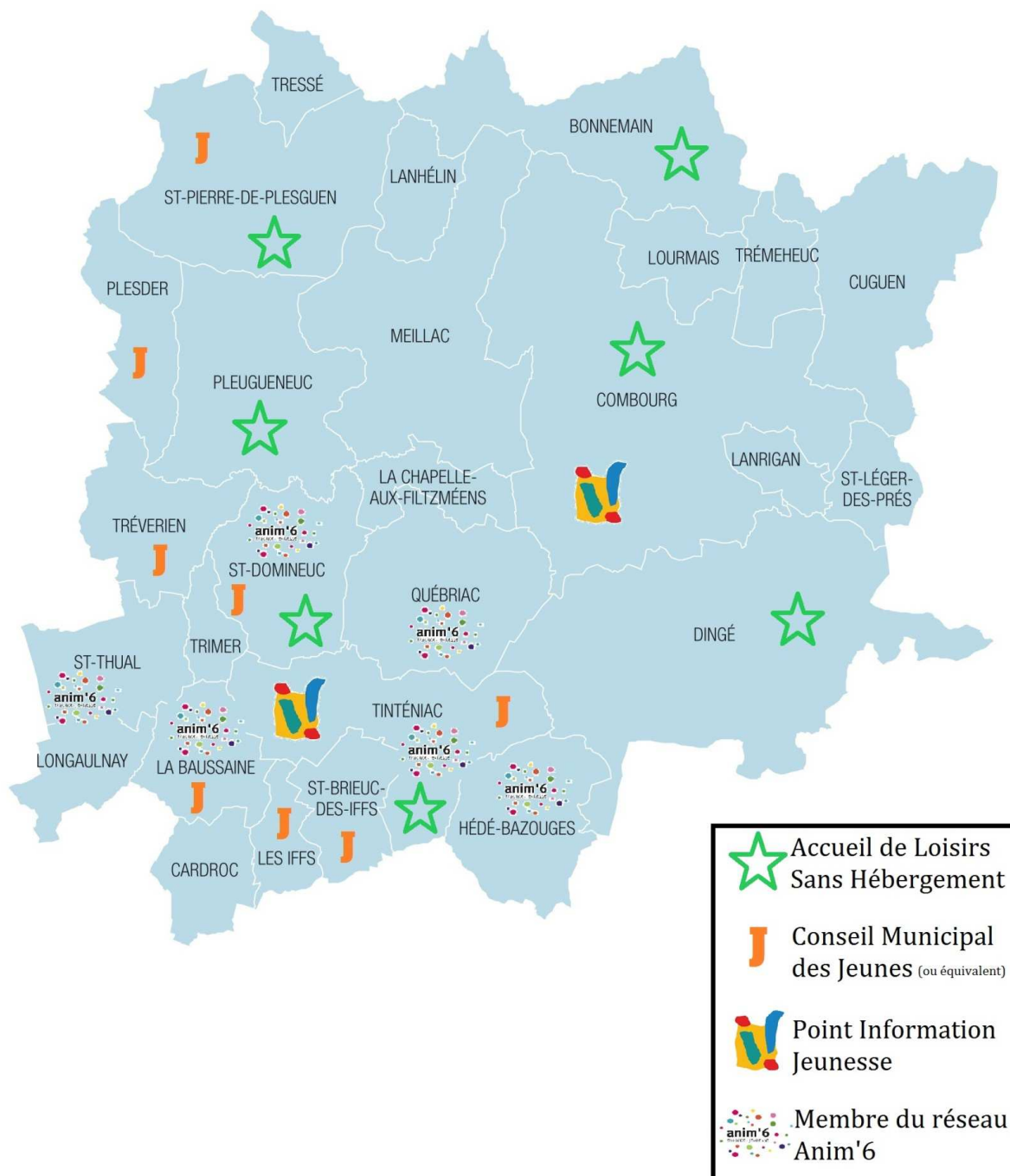
#10 - Communication _ Questions : les canaux de communication déployés, le ressenti quant à leur efficacité, les demandes des citoyens pour les intérêts des jeunes, etc.

#11 - Transports et sécurité _ Questions : autonomie dans la mobilité des jeunes, qualité et dangerosité des voies d'accès environnantes (routes, chemins, canaux, etc.) à la commune, etc.

#12 - Points d'amélioration et projets _ Questions : les manquements au niveau des besoins des jeunes de la commune, les projets lancés pour y palier, les intentions de projets ou les idées isolées, etc.

#13 - Attentes vis-à-vis de la CCBR et pistes de réflexion _ Questions : la perception de la communauté de communes, ses apports possibles pour palier aux manquements sur la commune, le ressenti quant à l'idée de renforcer la compétence jeunesse, etc.

*Annexe #4 - Carte des acteurs-clés dans la mise en place de projets jeunesse
dans le territoire de la Bretagne Romantique*



DURAND	Julien	27 septembre 2016
Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge		
État des lieux de l'existant en matière de politiques et actions jeunesse dans le territoire de la Bretagne Romantique		
Promotion 2015-2016		
<p>Résumé :</p> <p>Vaste territoire s'étalant sur 428 km², La Bretagne Romantique se compose de vingt-sept communes membres. Dans un souci de valorisation des ressources, le Pôle enfance-jeunesse a amorcé une réflexion visant à cadrer les besoins des jeunes, ceux des professionnels de la jeunesse ainsi que ceux des élus communaux en charge des questions jeunesse.</p> <p>C'est dans la continuité de cette réflexion que ma mission de stage s'inscrit. Chargé de rencontrer au moins une personne représentante par commune, qu'elle soit élue ou professionnelle (parfois les deux), j'ai pu tirer une série de vingt-six entretiens individuels. Une fois les propos fidèlement retranscrits, je me suis attelé à la rédaction d'un rapport relatant les idées convergentes, les divergentes et les originales.</p> <p>À destination des élus du champ de la jeunesse, le document comporte également des pistes de réflexion sur les façons possibles de rendre l'offre des moyens existants plus attractive et accessible aux jeunes. Outre l'éclairage fait sur les politiques et actions jeunesse commune après commune, est discutée la possibilité qu'un jour l'EPCI en fasse un service communautaire, adopte la compétence jeunesse.</p> <p>Le compte-rendu analytique ci-présent se propose de revenir sur les différentes étapes retenues dans le processus de l'enquête. Il se veut réflexif, c'est-à-dire que sa conception me permet de prendre du recul quant aux choix opérés, d'être critique envers-eux. Également, il fait part de ma posture en tant que stagiaire, des ressentis à des moments donnés, des limites et des apports de cette expérience.</p>		
<p>Mots-clés :</p> <p>Communes, Élus, État des lieux, Jeunes, Intercommunalité, Politiques jeunesse, Techniciens</p>		
<p><i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		